

AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE

**FESTIVALS
DE SPECTACLE
VIVANT
EN NOUVELLE-
AQUITAINE :
INVENTAIRE 2020
ET IMPACT
COVID-19**

LES ÉTUDES DE L'A.
OCTOBRE 2020

FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE : INVENTAIRE 2020 ET IMPACT COVID-19

INTRODUCTION

L'A. tient à jour un inventaire des lieux, des festivals et des équipes artistiques de spectacle vivant à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, en croisant de multiples sources de données. Le contexte de crise sanitaire lié à la pandémie mondiale de COVID-19 et les restrictions nationales ou locales sur les rassemblements de personnes ont fortement impacté la tenue des festivals depuis mars 2020. Aussi, il nous est apparu nécessaire d'établir une photographie d'avant-crise, en vérifiant et complétant la liste et les informations des initiatives existantes. Nous en avons profité pour dresser un état des lieux, arrêté au 31 août 2020. Il s'intéresse aux actions mises en place par les organisateurs face aux contraintes sanitaires, qu'il s'agisse de maintien, souvent dans des conditions « dégradées », mais aussi dans de nouvelles conditions d'accueil (notamment sur Internet), d'annulation, de report espéré en 2020 ou de report de la programmation pour l'édition 2021, certains festivals étant par leur configuration interdits par directive nationale ou préfectorale. Nous resterons attentifs à l'évolution de la situation.

QU'EST-CE QU'UN FESTIVAL ?

Pour établir cet inventaire, l'équipe de L'A. s'est appuyée sur la définition suivante : un festival est un événement se revendiquant comme tel, périodique, d'une durée d'au moins deux jours, programmant plus de trois concerts ou représentations de spectacles professionnels. Il se déroule sur un temps court (non discontinu), sur une ou plusieurs scènes avec une esthétique musicale ou une thématique claire.

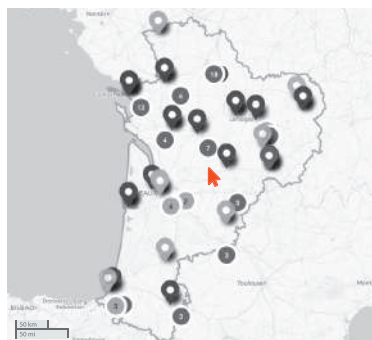


Pour aller plus loin, retrouvez le détail de chacun des festivals sur la carte interactive :

la-nouvelleaquitaine.fr/cartotheque

ainsi que dans l'annuaire régional du spectacle vivant :

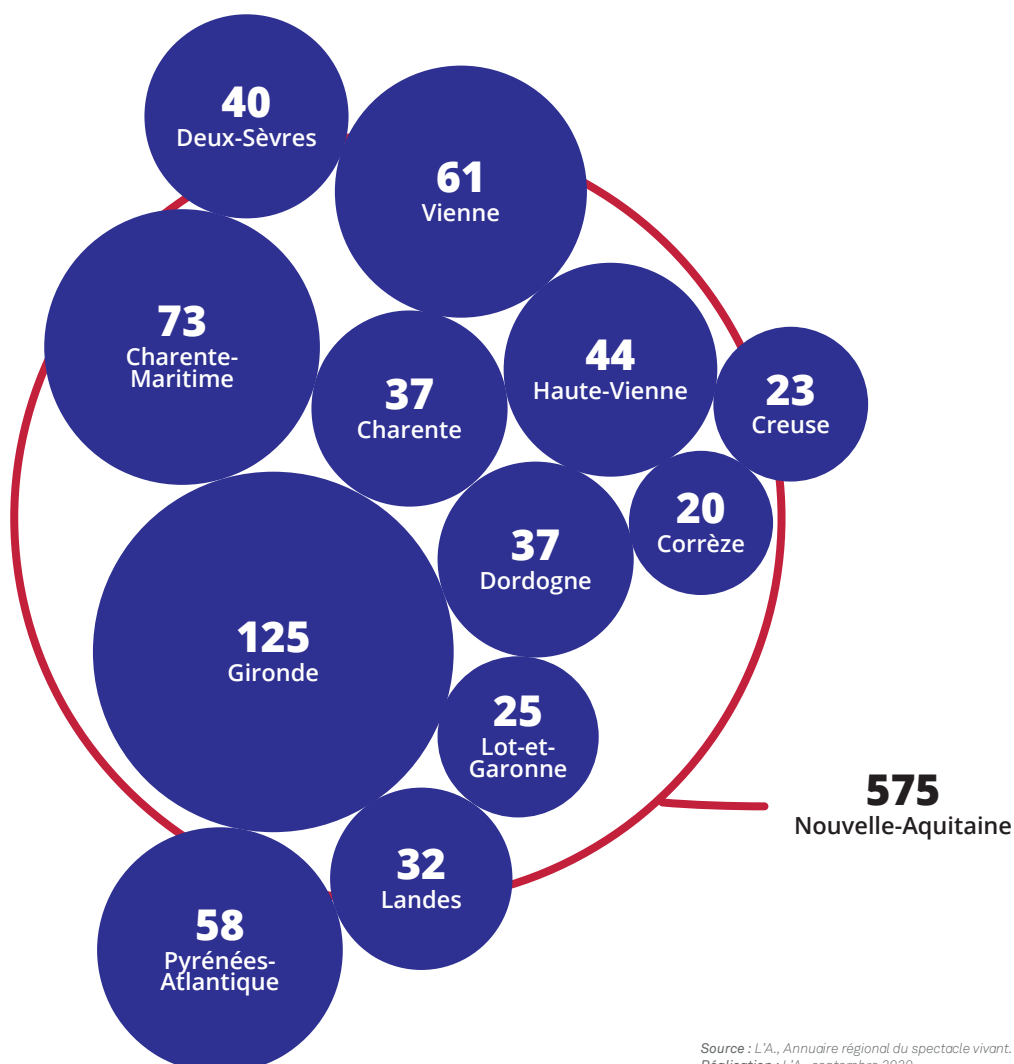
la-nouvelleaquitaine.fr/annuaire-regional-du-spectacle-vivant



FICHE D'IDENTITÉ DES FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE

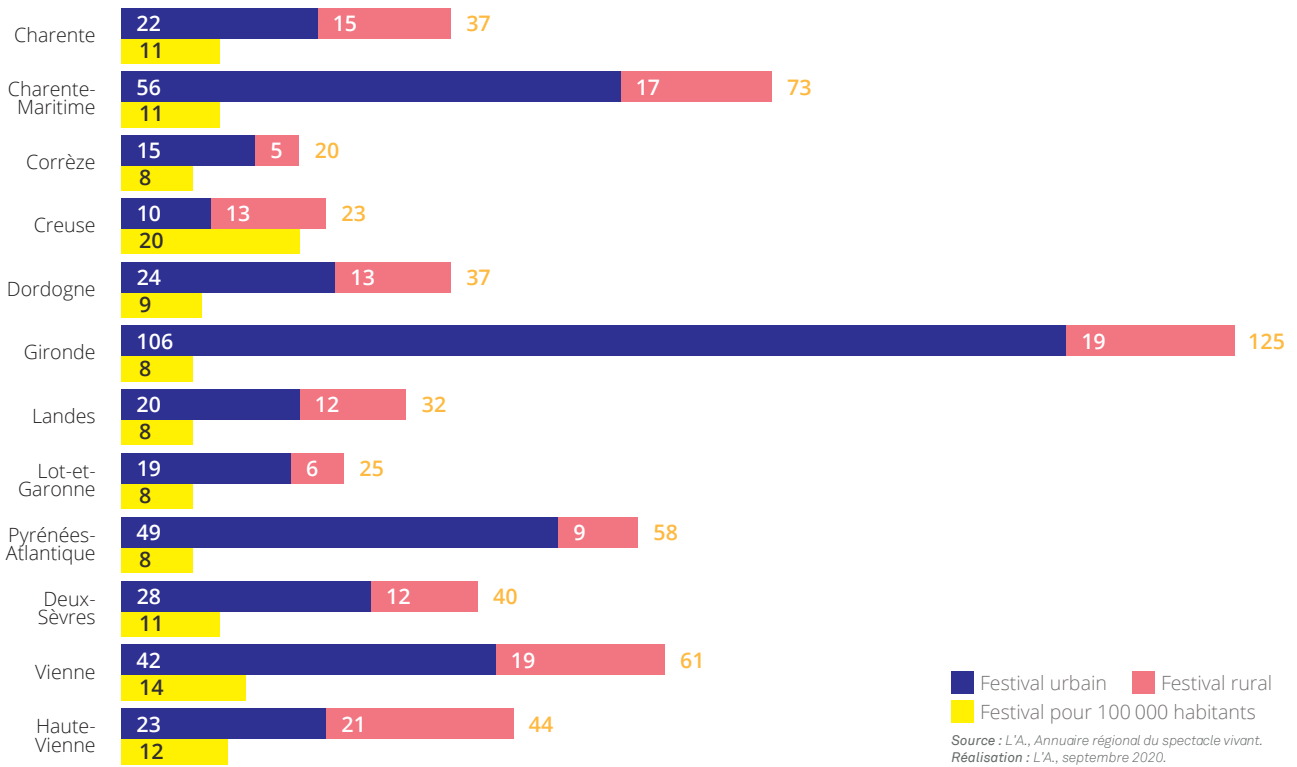
RÉPARTITION TERRITORIALE

Nous avons répertorié 575 festivals de spectacle vivant en Nouvelle-Aquitaine. La majorité d'entre eux a lieu dans le département de la Gironde.



Source : L'A., Annuaire régional du spectacle vivant.
Réalisation : L'A., septembre 2020.

La grande majorité des festivals (72%) organisés en Nouvelle-Aquitaine, a lieu dans des communes dites urbaines¹. Il est important de préciser que 65% de la population régionale habite dans une commune rurale². La Creuse comptabilise le plus de festivals se déroulant dans des communes rurales. Cela s'explique notamment par l'écrasante proportion de communes rurales dans ce département : 98%.



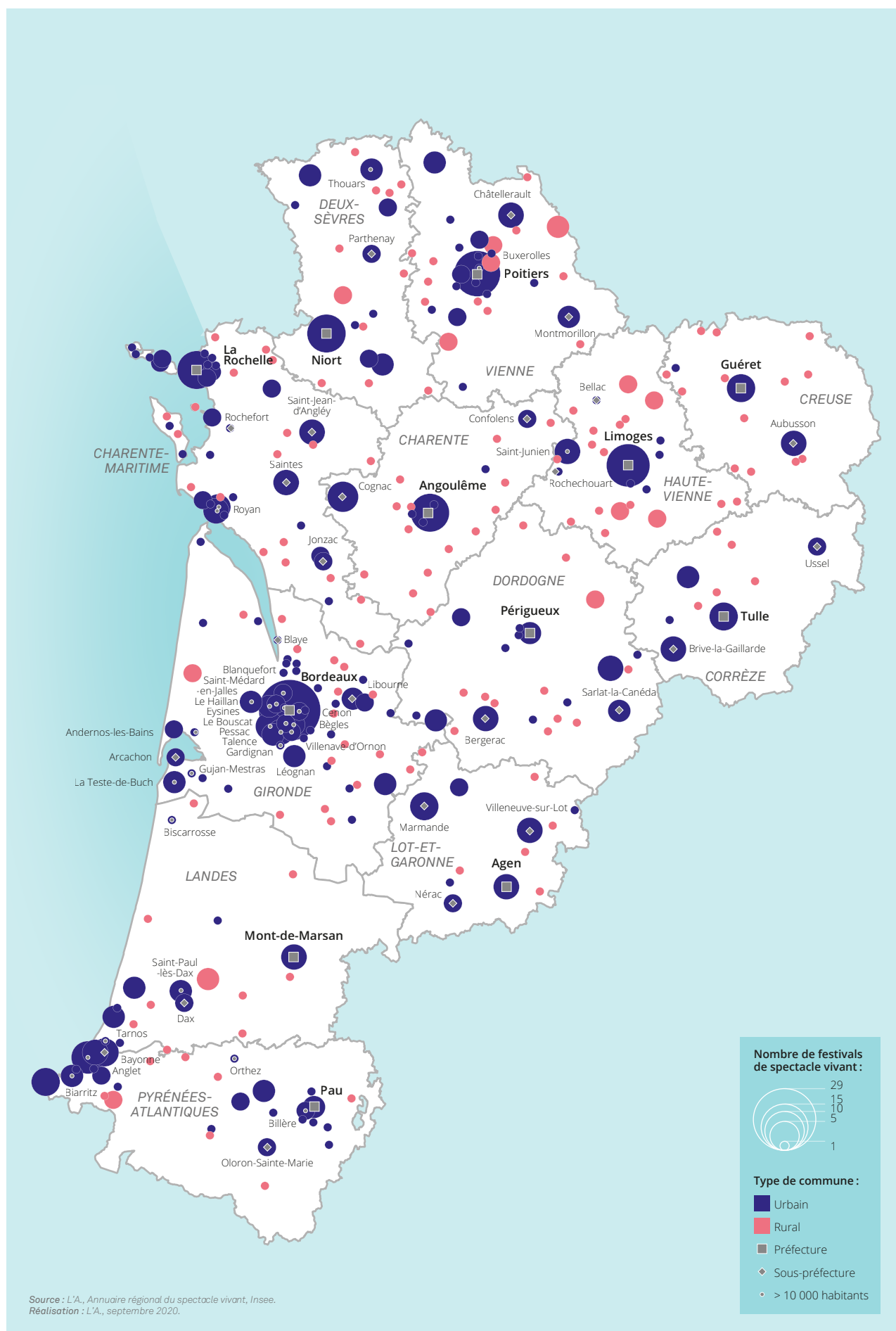
Si nous rapportons le nombre de festivals de spectacle vivant au nombre d'habitants (100 000), nous observons une tendance différente des données précédentes. En effet, avec cet indicateur, c'est la Creuse qui en compte le plus : 20 festivals pour 100 000 habitants. À l'autre extrême, en Gironde, seuls 8 festivals pour 100 000 habitants y sont organisés alors que ce département concentre plus d'un cinquième de la totalité des festivals de la région.

Enfin, ces chiffres ne reflètent pas la diversité des festivals de spectacle vivant en région. Il y a, par exemple, des écarts importants entre Les Francofolies de La Rochelle (17) et Abracada'Sons à Miramont-de-Guyenne (47). Le premier concentre plusieurs concerts par jour au cœur de la ville et son public ne se limite pas à la seule population rochelaise. Le second a pour mission de promouvoir les musiques actuelles en milieu rural.

1. Voir Base des unités urbaines : insee.fr/fr/information/2115018

2. Une commune rurale est une commune qui n'appartient pas à une unité urbaine. Cela signifie qu'elle n'agglomère pas au moins 2 000 habitants et que la moitié de ses habitants n'est pas en continuité de bâti avec une unité urbaine.

LES FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE



FORME JURIDIQUE

Les festivals sont majoritairement organisés par des associations (soit environ 80%), mais ce chiffre reflète des réalités contrastées. Cette catégorie regroupe, en effet, autant de grandes structures associatives employeuses que de petites associations composées essentiellement de bénévoles.

	Effectif	Pourcentage
Économie Sociale et Solidaire (ESS)	463	80,5
Sociétés coopératives (SCOP, SCIC,...)	3	0,5
Association loi 1901 (ou assimilé)	459	79,8
Fondation	1	0,2
Public	94	16,3
Collectivité territoriale (Commune, département, région)	73	12,7
Établissement public d'enseignement	2	0,3
EPCI (Communauté de communes, communauté d'agglomération)	9	1,6
EPA, EPIC	10	1,7
Privé hors ESS	15	2,6
SARL, SA, SAS, SASU	13	2,3
Sociétés Civiles	2	0,3
Total	575	100

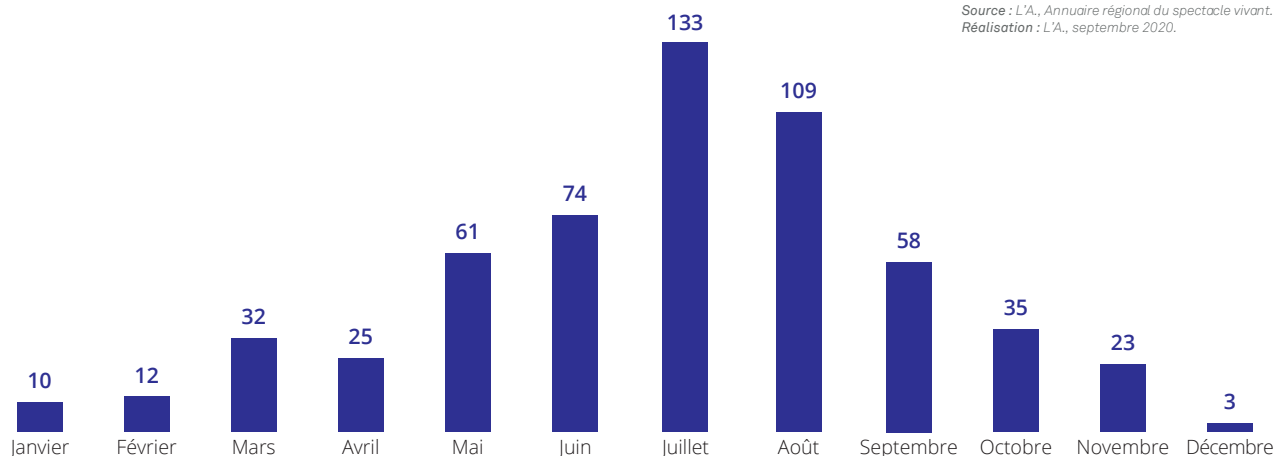
Sept festivals sont organisés par des structures dont le siège social n'est pas en région Nouvelle-Aquitaine.

PARTICULARITÉS LOCALES

Presque tous les festivals de l'inventaire sont des événements annuels et se déroulant dans la même commune. Notons que 15 d'entre eux sont itinérants au fil des éditions, c'est-à-dire organisés sur plusieurs communes d'un même département. Enfin, on comptabilise 17 festivals biennaux.

SAISONNALITÉ / PÉRIODICITÉ

Les festivals d'été¹ (juin, juillet, août) représentent plus de la moitié des festivals. Nous en comptabilisons 316 sur cette période.

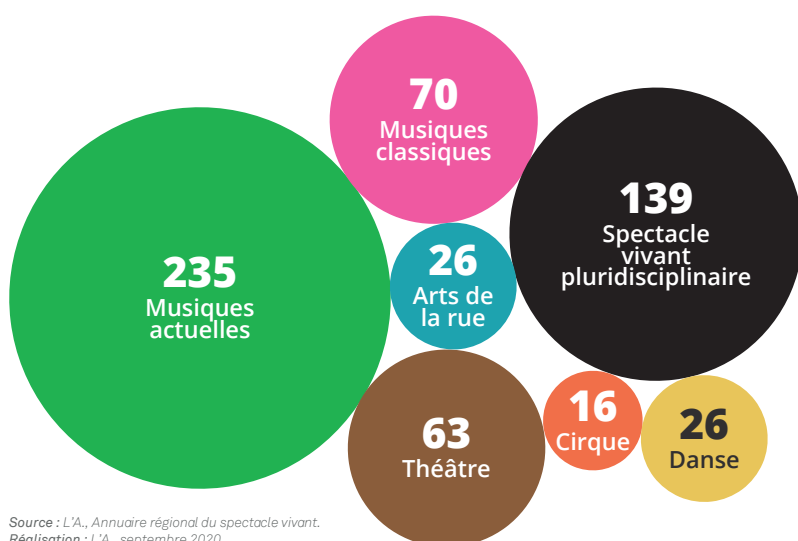


Source : L'A., Annuaire régional du spectacle vivant.
Réalisation : L'A., septembre 2020.

1. Un festival est comptabilisé une fois même s'il se déroule sur deux mois successifs.

À titre d'exemple, si un festival est programmé du 31 juillet au 2 août, il sera enregistré pour le mois de juillet.

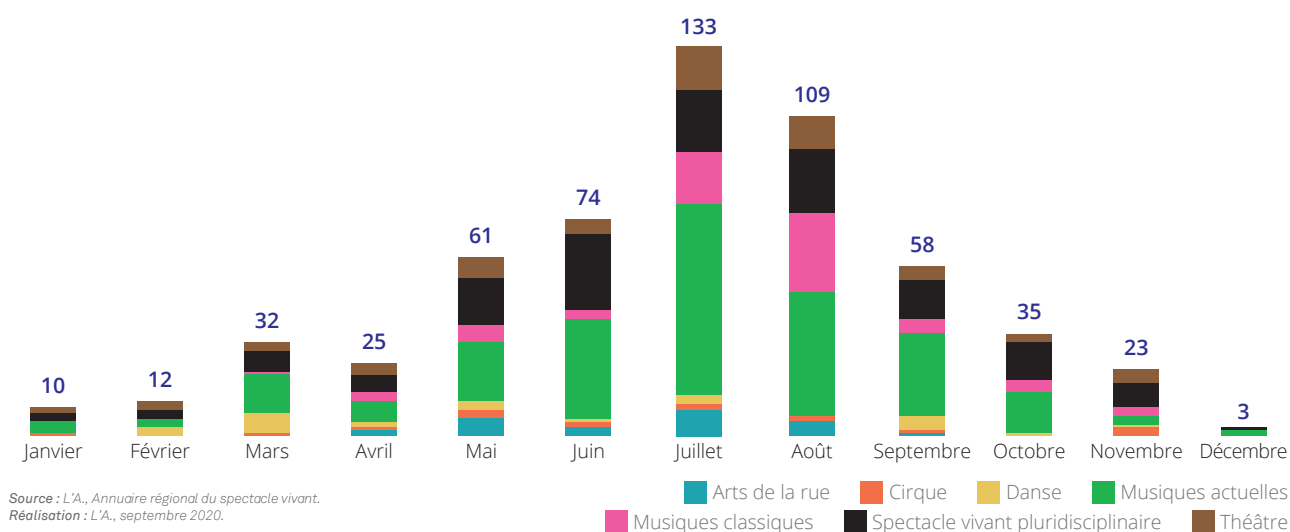
DISCIPLINES PRINCIPALES



Source : L'A., Annuaire régional du spectacle vivant.
Réalisation : L'A., septembre 2020.

Le graphique ci-dessus montre l'importance des festivals de musiques actuelles, particulièrement sur la période allant de mai à septembre (cf. graphique ci-dessous). Les festivals de spectacle vivant pluridisciplinaire sont aussi relativement bien représentés tout au long de l'année.

RÉPARTITION MENSUELLE PAR DISCIPLINE PRINCIPALE



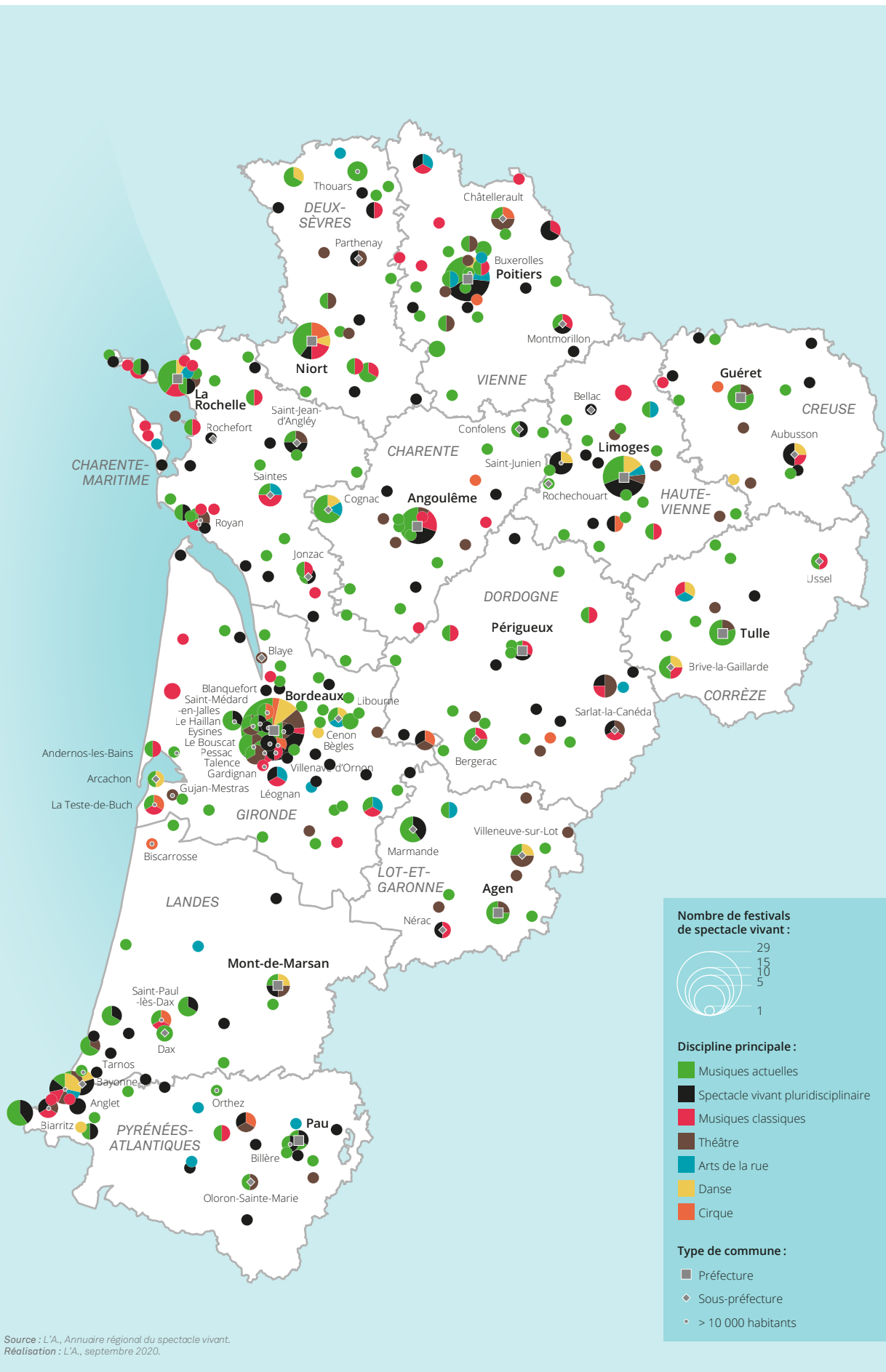
Les festivals de musiques actuelles (141) et classiques (48) constituent la moitié des festivals organisés en période estivale.

PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

Sur la totalité des festivals organisés dans la région, nous en comptons seulement 15 avec une programmation jeune public dédiée. Ce sont essentiellement des festivals ayant pour discipline principale le spectacle vivant pluridisciplinaire.



LES DISCIPLINES DES FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE



ANCIENNETÉ DES FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE

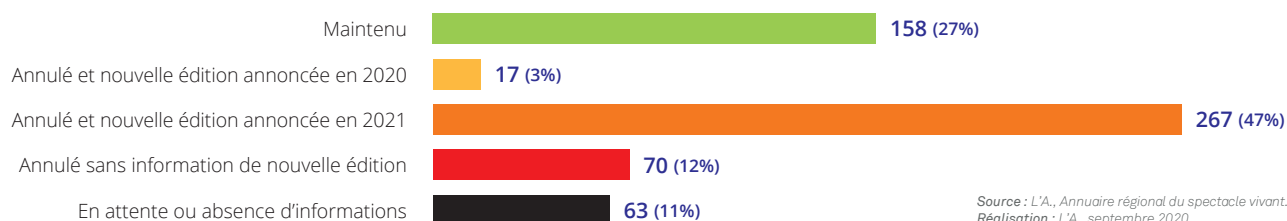
Un peu moins de 25% des festivals ont entre 0 et 5 ans d'existence. La moyenne d'âge de ceux organisés en Nouvelle-Aquitaine est de 13 ans. Le plus ancien a présenté sa 68^e édition en 2019.



IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR LA TENUE DES FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT EN NOUVELLE-AQUITAINE

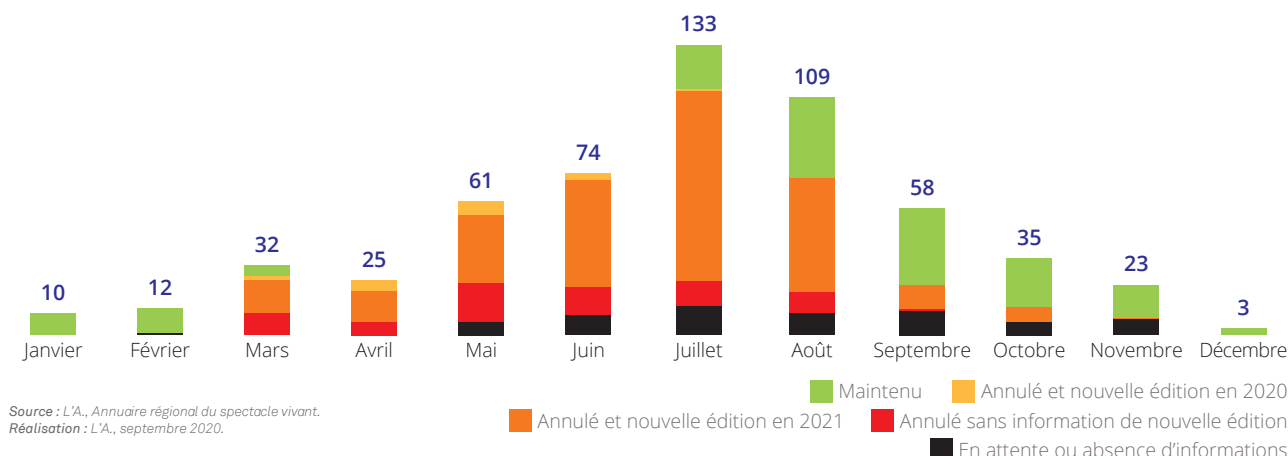
IMPACT DE LA COVID-19

Au 31 août 2020, un peu moins de la moitié des festivals ont annulé l'édition 2020 (et en prévoient une nouvelle en 2021), en raison du confinement et/ou des restrictions sanitaires liés à la crise du coronavirus (cf. graphique ci-dessous). D'autres festivals ont tout de même proposé une programmation moins importante et/ou adopté une autre forme avec une nouvelle dénomination. Ceux maintenus sur la période estivale se sont adaptés aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement. La majorité des organisateurs de festivals ont généralisé la réservation en ligne des places pour gérer au mieux le nombre, limité, de festivaliers.



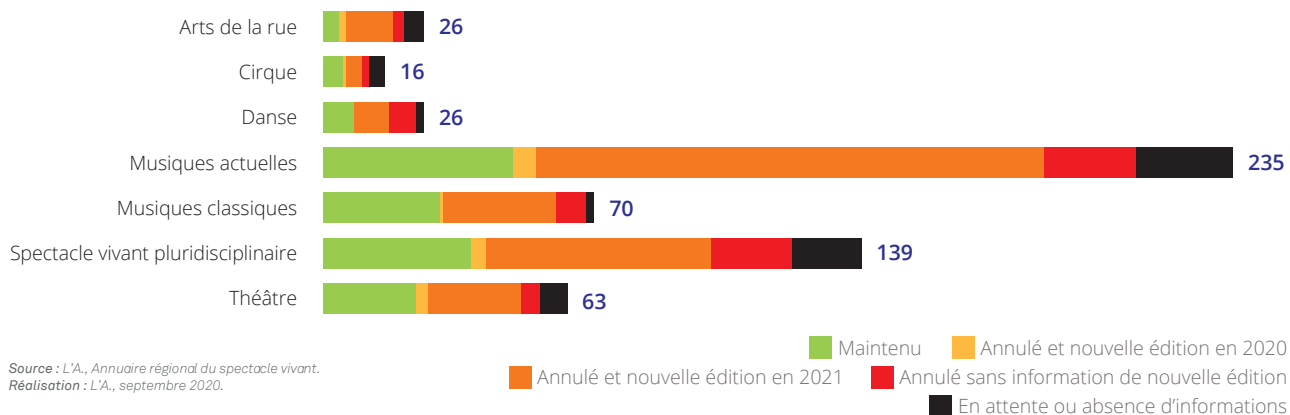
IMPACT DE LA COVID-19 SELON LE MOIS DE PROGRAMMATION

Le graphique ci-dessous montre l'impact du confinement sur la période de mars à mai. En effet, aucun festival n'a été maintenu pendant les mois d'avril et mai. 5 d'entre eux ont eu lieu début mars (avant le confinement) ce qui explique les festivals maintenus sur cette période.



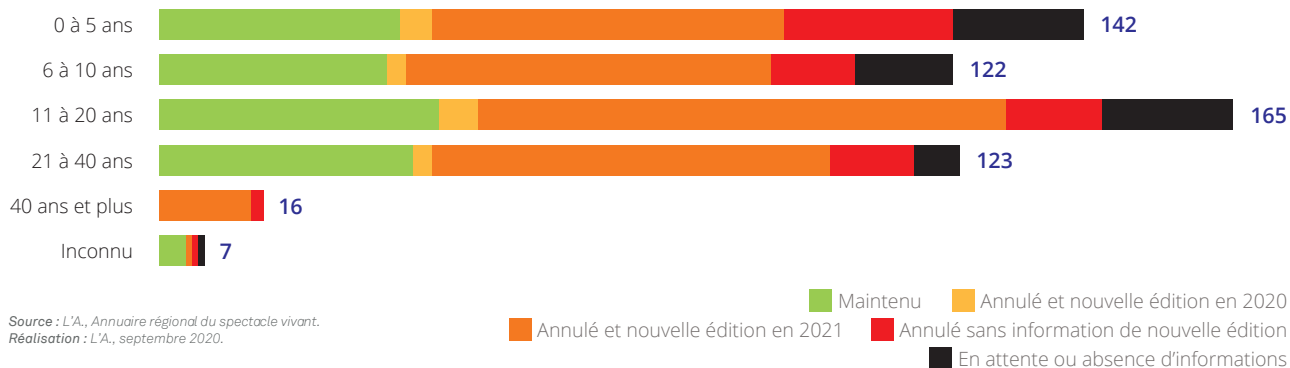
IMPACT DE LA COVID-19 PAR DISCIPLINE

Si nous cumulons les différentes formes d'annulation, les festivals de musiques actuelles et d'arts de la rue sont les plus touchés. On comptabilise respectivement 69% et 65% de festivals annulés. C'est dans les musiques classiques que la part des festivals maintenus est la plus importante : 43%.



IMPACT DE LA COVID-19 ET ANCIENNETÉ DES FESTIVALS

Nous ne percevons pas de rapport entre ancienneté et annulation de festivals. En effet, le taux d'annulation varie entre 59% et 62% selon la catégorie, hormis celle des 40 ans et plus : ils ont été tous annulés. Néanmoins, ils représentent seulement 16 festivals sur l'ensemble des événements organisés en Nouvelle-Aquitaine.

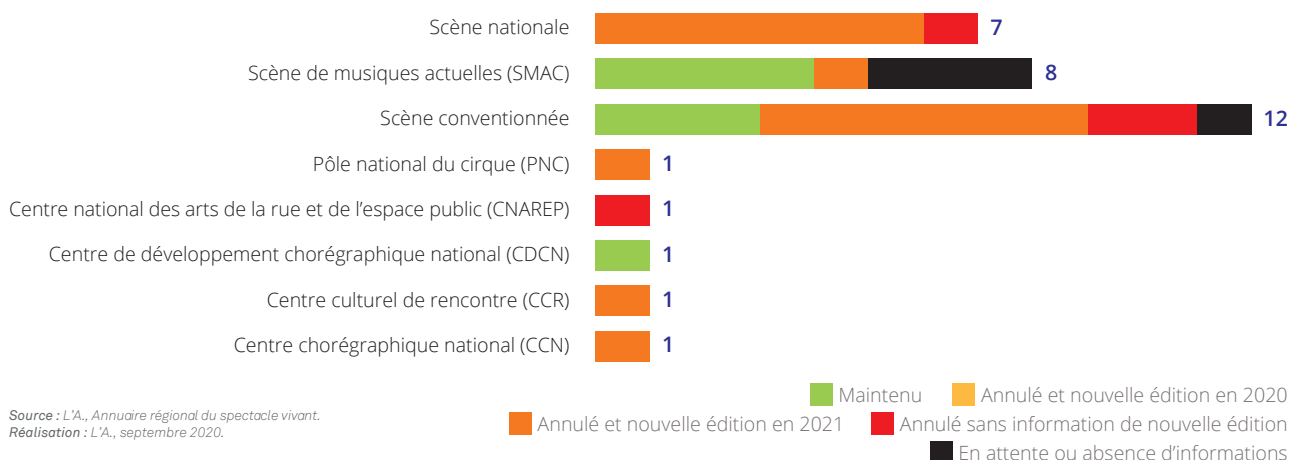


IMPACT DE LA COVID-19 ET FESTIVALS DE SPECTACLE VIVANT ORGANISÉS PAR DES STRUCTURES LABELLISÉES / CONVENTIONNÉES

Le graphique ci-dessous compare l'impact du nouveau coronavirus sur la tenue de festivals organisés par des structures labellisées, conventionnées ou non. La part de l'impact de la Covid-19 sur la tenue ou non des festivals est relativement similaire entre ces deux types de structures. La part de ceux maintenus représente un quart pour ces deux types de structures organisatrices. La moitié des festivals sont annulés pour l'édition 2020. Cependant, aucune structure labellisée ou conventionnée n'a opté pour un report de leur festival en 2020.



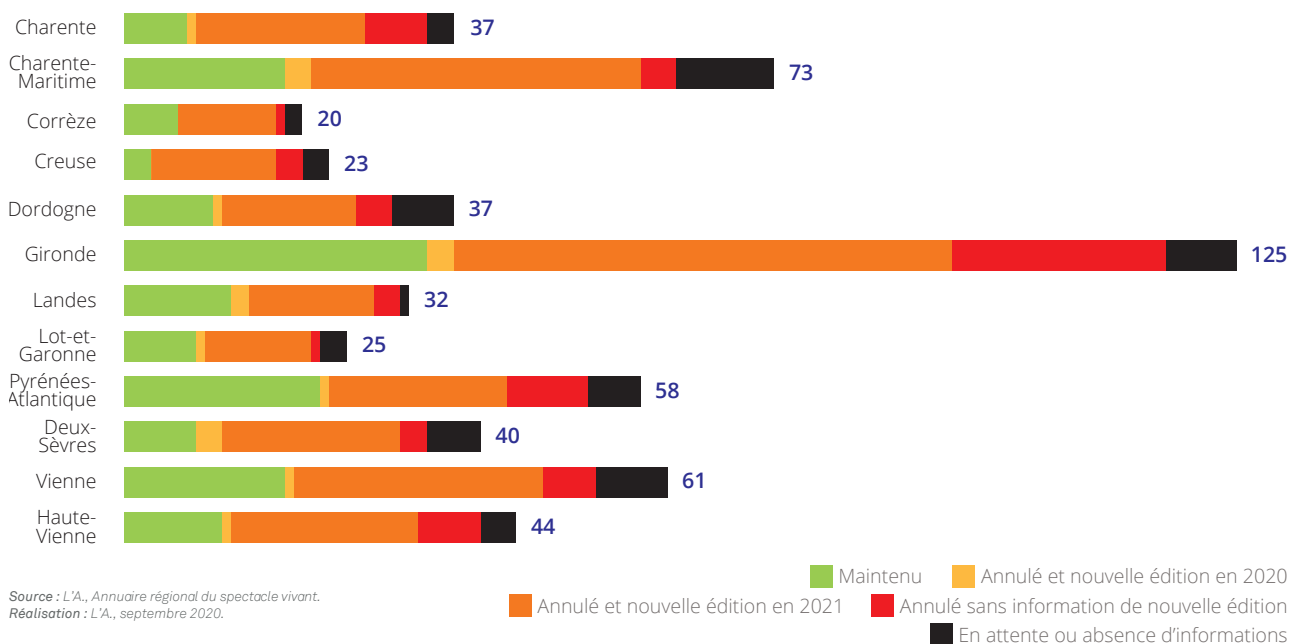
En observant de plus près, vingt festivals sont organisés par des structures labellisées et 12 par des structures conventionnées.



Les scènes nationales sont plus fortement impactées par les annulations que les scènes conventionnées. Les scènes de musiques actuelles ont majoritairement fait le choix de maintenir leur festival alors que les scènes conventionnées ont opté davantage pour l'annulation de leur manifestation.

IMPACT DE LA COVID-19 PAR DEPARTEMENT

Tous les départements comptent une part plus importante d'annulation et de report en 2021 des festivals organisés sur leur territoire. Le département des Pyrénées-Atlantiques détient la proportion la plus importante de festivals maintenus avec 38%.





AGENCE
CULTURELLE
NOUVELLE-AQUITAINE

accueil@la-nouvelleaquitaine.fr 

la-nouvelleaquitaine.fr  |   

91 boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers
30 cours Gay-Lussac, 87000 Limoges
1 quai Deschamps, 33100 Bordeaux-Bastide

L'A. est subventionnée par
la Région Nouvelle-Aquitaine
et le ministère de la Culture
(Direction régionale
des affaires culturelles)



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**